

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**CASSIS BOURGEONS ABS. P&N**

Fournisseur PCW

Référence : CASSIS BOURGEONS ABS. P&N

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Ribes Nigrum bud extract
Nom botanique : Ribes Nigrum
Description : Extraction à l'ethanol de la concrète de Ribes nigrum L.
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -
Ref article : 122626P-1

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Pâte granuleuse (liquide) - Mélanger avant usage
Couleur : Brun verdâtre
Odeur : Fruitée, soufrée, verte
Densité 20/20°C : -
Indice de réfraction n (20/D) : -
Pouvoir rotatoire en ° : -
Taux peroxides mmol/l : -
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 35
Viscosité : <7 mm²/s

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

AFNOR / ISO : /
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Pas de restrictions (50th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
Statut kosher : -
Statut Halal : -

CASSIS BOURGEONS ABS. P&N

CAS N° : 68606-81-5 ; 97676-19-2
Tests animaux : Ce produit n'a pas été testé sur les animaux

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : -
Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : -
Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -
Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Substance aromatisante
:

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3301 29 41 00
Tunnel codes ADR : D/E
Durée de conservation : 24 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
Transport Maritime IMDG : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
Polluant Marin : Oui
Transport Aerien IATA : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

CASSIS BOURGEONS ABS. P&N

LEGISLATION :

JECFA n° : Non listé
IECSC (China) : Listé
FEMA : 2346
FDA : 172.510
EPA N° : Listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
EINECS (EU) : 271-749-0
KECI : KE-26900
TCSI (Taiwan) : Listé
ISHL (Japan) : Non listé
NEPA (China) : CB7784367
NZIoC (New Zealand) : Listé
COE (Council of Europe) : 399n
LIS / DSL (Canada) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
ASIA PAC : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
Swiss Giftliste 1 : Non listé
RIFM - ID N° : Non listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
C.A.S : 68606-81-5 97676-19-2

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2



FL3 Liquides inflammables 3
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.